

## MATERIEL ELECTRIQUE DISPONIBLE



### Coffret électrique 32 A 6 prises

1 rallonge de 30 m équipée d'une fiche mâle et d'une fiche femelle sur touret



### Coffret électrique 63 A

12 prises 220 V, 1 prise 32 A 380 V  
2 prises 20 A 380 V

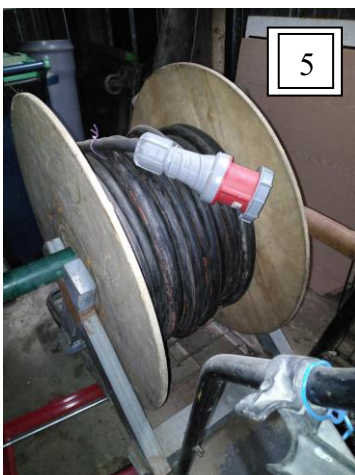
Rallonge 2 mètres pour branchement  
au tableau électrique



50 m rallonge pour le coffret 63 A



Câble électrique 50 pour coffret 63 A



Adaptateur pour câble n°5



Adaptateur pour câble n°5





# COMMUNE DE CLEGUER

## CONVENTION DE PRET DE MATERIEL

Entre d'une part,

**Nom de l'association :**

**Identité du représentant :**

**Adresse :**

**Téléphone :**

**Courriel :**

Dénommé ci-dessous, le bénéficiaire,

Et d'autre part,

La Mairie de CLEGUER représentée par Monsieur Bernard LE DIAGON

### **Article 1- identification du matériel emprunté : cocher le chiffre du matériel voulu.**

- 1. Coffret électrique 32 A et la rallonge de 30m.
- 2. Coffret électrique 63 A.
- 3. Rallonge de 2 mètres raccordement au tableau électrique.
- 4. Rallonge électrique 50 m pour le coffret électrique 63 A prise bleue.
- 5. Rallonge électrique 50 m prise rouge.
- 6. Rallonge électrique adaptateur pour rallonge 63 A.
- 7. Rallonge électrique adaptateur pour rallonge 63A

### **Article 2 - responsabilité**

Ce matériel est sous la responsabilité du bénéficiaire jusqu'à la restitution.

### **Article 3 - assurance**

Le bénéficiaire doit justifier d'une assurance pour le matériel mis à disposition : police d'assurance en cours de validité couvrant tous les risques (incendie, dégradations, vols, transport...).

### **Article 4 - détérioration**

Pour tout matériel manquant ou détérioré, lors du retour aux ateliers municipaux, le bénéficiaire sera tenu :

- soit de le déclarer auprès de son assurance pour garantir la remise en état du matériel,
- soit de payer la facture établie au nom du bénéficiaire, correspondant au montant des fournitures nécessaires et au coût de la main d'œuvre. (Coût horaire pour l'intervention des services municipaux fixé par délibération du conseil municipal).

Document fait en 1 exemplaire, à Cléguer,  
Le

Signature précédée de la mention Lu et approuvé  
Pour l'emprunteur,  
Nom, prénom :

Pour la Commune de Cleguer,